



Berne, le 18 juin 2021

Destinataires

- Partis politiques
- Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne
- Associations faîtières de l'économie
- Autres milieux intéressés

**Révision totale de l'ordonnance relative à la coopération internationale en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de mobilité (OCIFM) : ouverture de la procédure de consultation**

Madame, Monsieur,

Le 18 juin 2021, le Conseil fédéral a chargé le DEFR de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de **révision totale de l'ordonnance relative à la coopération internationale en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de mobilité (OCIFM), (RS 414.513)**.

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au 15 octobre 2021.

Suite à l'adoption, le 25 septembre 2020, de la loi fédérale sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation (LCMIF, FF 2020 7601), l'ordonnance y relative (OCIFM) doit également être totalement révisée. Le projet précise les montants et les modalités d'octroi des types de soutien prévus par la loi.

Nous vous invitons à prendre position sur le projet.

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet : <https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique ( **prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF** ) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti :

[claudia.lippuner@sbfi.admin.ch](mailto:claudia.lippuner@sbfi.admin.ch)



Afin de pouvoir donner suite à d'éventuelles questions relatives à votre prise de position, nous vous prions de bien vouloir indiquer le nom de vos interlocuteurs responsables et leurs coordonnées.

Madame Claudia Lippuner (tél. 058 463 79 84) se tient à votre disposition pour toute question ou information supplémentaire.

Nous vous remercions de votre prise de position.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Guy Parmelin  
Président de la Confédération